

# Vide-grenier

## du quartier de la Vallée Violette

Dimanche 27 avril 2025, de 6h30 à 18h00

### Règlement :

Le vide-grenier est organisé par le Centre social Inter'Val, avec l'autorisation de la municipalité. Il est ouvert uniquement aux particuliers. Tous les participants devront fournir, au moment de l'inscription, les renseignements et documents demandés pour la tenue du registre obligatoire ainsi que le paiement du ou des emplacements.

**Tarification : 12 euros l'emplacement de 5 m** (stationnement possible d'un véhicule sur l'emplacement). Sur place, il y aura un stand de buvette et snacking tenu par les organisateurs ; la vente de boissons, confiseries, pâtisseries ou toute restauration par les exposants est donc interdite.

Le vide-grenier se tiendra sur la place du marché de la Vallée Violette et une partie de la rue de Chenonceaux à Joué-lès-Tours (37). **L'installation se fera à partir de 6h30 dans l'ordre d'arrivée.** L'entrée du vide-grenier avec son véhicule se fera allée de Chenonceaux entre la boulangerie Nardeux et la pizzeria Ben's Pizza. Un organisateur vous indiquera où vous installer. **La vente commencera à 8h00 et se terminera à 17h30.** Seuls les vendeurs sont responsables des objets mis en vente. Les emplacements devront être laissés propres – des sacs poubelles, des containers et une benne seront mis à votre disposition sur la place du marché.

Les organisateurs ne sont en aucun cas responsables en cas de perte, casse ou vol. En cas d'annulation indépendante de la volonté des organisateurs, aucun remboursement ne sera effectué.



### BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au Centre social Inter'Val - Vallée Violette — 28, rue de Chambord 37300 JOUÉ-LÈS-TOURS  
accompagné de la photocopie recto/verso de votre pièce d'identité et de votre règlement.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Nombre d'emplacements : ..... x 12€ = .....€ Règlement par  chèque(\*) ou  espèces

Photocopie fournie :  carte d'identité  passeport  permis de conduire  titre de séjour

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du Commerce), n'avoir pas participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code pénal).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à laisser mon emplacement propre.

Date :

Signature :

(\*) Chèque à l'ordre de : CSVV